



CONDAMNATION INJUSTE DU SECRETAIRE GENERAL DE L'UD CGT DU NORD !

Soutien de la CGT Spectacle

Le Tribunal Correctionnel de Lille a condamné le 18 avril dernier, notre camarade Jean-Paul Delescaut, Secrétaire Général de l'Union Départementale (UD) du Nord, à une année d'emprisonnement avec sursis et 5000€ d'amende pour « apologie du terrorisme ». Son « crime » : avoir publié un communiqué de l'UD après les attaques du Hamas contre Israël le 7 octobre dernier et prenant parti pour le peuple palestinien dans le contexte de la colonisation par l'Etat d'Israël de nombreux territoires palestiniens, situation qui a fait l'objet de nombreuses condamnations au niveau international, en particulier par le Conseil de Sécurité et l'Assemblée Générale des Nations Unis.

Cette condamnation, excessive et inique, poursuit indéniablement un but politique : celui de faire taire les contestations portées par le mouvement social et la CGT sur ce conflit. Alors même que les plus hautes instances internationales alertent sur le risque génocidaire à Gaza après l'intervention armée d'Israël sur ce territoire au mépris du droit international, alors même que la politique guerrière de Benyamin Netanyahou n'a aucunement permis la libération des otages et nourri une escalade du conflit conduisant à la destruction massive de la vie à Gaza, la CGT doit continuer à faire entendre sa voix, ses appels au cessez-le-feu et au respect des résolutions de l'ONU.

Depuis le début du conflit, la CGT a rappelé son attachement sans faille à la lutte contre l'antisémitisme, contre le racisme comme son attachement inexorable pour la Paix.

La CGT Spectacle dénonce fermement cette condamnation et apporte son entier soutien à notre Camarade Jean-Paul Delescaut ainsi qu'à toute l'Union départementale du Nord. A l'annonce de cette décision de justice, notre camarade a immédiatement fait appel de cette condamnation disproportionnée et injuste.

La CGT Spectacle, solidaire comme toute la CGT, se joindra aux actions et initiatives qui seront conduites sur le territoire pour réhabiliter notre camarade et continuera à combattre sans cesse la répression syndicale !

**Signez la pétition « Tous et toutes solidaires de la CGT Nord et de Jean-Paul Delescaut son
Secrétaire Général » <https://lc.cx/SoutienUD59>**

Paris, le 29/04/2024